

DÉPARTEMENT

HERAULT

**EXTRAIT DU REGISTRE**  
**des Délibérations du Comité Syndical du**  
**Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc**  
**& Vignobles**

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents > h. Comité En exercice Syndical 1	Présents
--	----------

37	37	19
----	----	----

Date de la convocation

05 09 11

Date d'affichage

05 09 11

Objet de la Délibération

2011-09-04

Reconduction de la ligne de  
trésorerie

Séance du 30 septembre 2011

L'an deux mille onze

Et le trente septembre

à Dix huit heures , le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au  
prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur  
BOUTES

Présents : MM

**J.ARCAS** (Conseil Général), **JN. BADENAS** (Conseil Général), **G.BARO** (CdC Orb-Taurou),  
**JL .BARTHES** (CdC Orb-Jaur), **P.BEZIAT** (CdC Lirou-Canal), **F.BOUTES** (Conseil Général),  
**J.CABROL** (CdC Pays ST-Ponais), **Y.CASSILI** (CdC Monts Orb), **JL.FALIP** (Conseil Général),  
**MA. EDO** (CdC Monts d'Orb), **Y.FRAÏSSE** (CdC Minervois), **M.GIL** (CdC Orb-Taurou),  
**C.GINESTE** (CdC Avène, Orb & Gravezon), **F.MARTY** (CdC Orb Jaur), **H.OBIOLS** (CdC  
Lirou et Canal du Midi), **JP.ROUANET** (CdC Pays Saint-Ponais), **G.ROUDIER** (CdC Orb-  
Taurou), **L.SYLVESTRE** (CdC Saint-Chinian), **R.TROPEANO** (Conseil Général).

SOUS-PREFECTURE  
 RECULE  
 20 OCT. 2011  
 SERVICE COURRIER

Acte rendu exécutoire  
 après dépôt en Préfecture

le 141011

après transcription définitive

141011

## Objet : Reconduction de la ligne de trésorerie

Le Syndicat Mixte du Pays Haut Languedoc et Vignobles est confronté à des besoins de trésorerie, dans l'attente de la perception des subventions concernant les actions qui sont en cours de réalisation.

Pour pallier ces besoins, une ligne de trésorerie de 600.000 € a été ouverte par délibération du 12 octobre 2010, autorisant la signature d'une convention avec l'organisme bancaire d'une durée de 1 an, allant du 2 novembre 2010 au 1<sup>er</sup> novembre 2011.

Il y a donc lieu de délibérer pour reconduire cette convention et la renégocier.

Monsieur le Président demande donc à l'Assemblée

- de l'autoriser à négocier avec le secteur bancaire la reconduction d'une ligne de trésorerie, maintenue à un maximum de 600.000 €,
- de lui donner mandat pour l'ensemble des formalités relatives à l'obtention de ces crédits de trésorerie,
- de l'autoriser à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

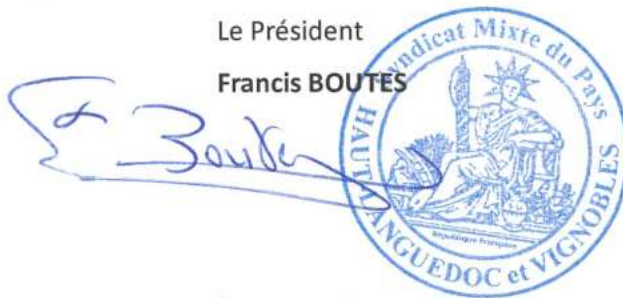
Où l'exposé de Monsieur le Président, le Comité Syndical autorise le Président à négocier avec le secteur bancaire la reconduction d'une ligne de trésorerie, maintenue à un maximum de 600.000 €, à lui donner mandat pour l'ensemble des formalités relatives à l'obtention de ces crédits de trésorerie, et l'autorise à signer tous les documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Fait à Saint-Chinian, le 30 septembre 2011.

Le Président

Francis BOUTES



The image shows a handwritten signature in blue ink that reads "Francis Boutes". The signature is written over a circular official stamp. The stamp contains the text "Syndicat Mixte du Pays HAUT LANGUEDOC et VIGNOBLES" around the perimeter and a central emblem depicting a seated figure holding a staff and a bundle, with a sunburst above the figure's head.

SOUS-PRÉFECTURE  
RECEVU  
20 OCT. 2011  
SERVICE COMMUNAL